

**CAP ASTRO**

Siret : 43783455900019

APE : 9609Z

3 allée des coquelicots,

33600 Pessac

**SEJOUR TOURISME & ASTRONOMIE EN ISLANDE****DU 21 AU 29 OCTOBRE 2025****2 pages à remplir et à signer en MAJUSCULES SVP – 1 fiche par adulte****PAGE 1 – FICHE D'INSCRIPTION / INFORMATIONS GENERALES**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Profession : .....

Adresse : ..... Code postal : ..... Ville : .....

N° Téléphone portable : ...../...../...../...../.....

Adresse Email : .....@..... Nombre de jeunes de moins de 18 ans : .....

Nom/prénom des mineurs, et leur âge : .....

**Location de voiture**Je souhaite louer un véhicule pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans transporter d'autres personnes Je souhaite partager un véhicule, et les frais, avec d'autres personnes  ; je souhaite être le conducteur OUI  NON  Peu importe **Location de l'hébergement**Je souhaite louer une chambre pour mon usage exclusif (ou ma famille), sans héberger d'autres personnes Je souhaite partager une chambre, et les frais inhérents, avec d'autres personnes **Avez-vous des difficultés pour vous déplacer ?** OUI  NON **Avec-vous un souci de santé particulier (cardiaque, respiratoire...) ?** OUI  NON **Avez-vous déjà fait un séjour en Islande ?** OUI  NON  Où ? Avec une structure ? : .....Quel est votre niveau en astronomie ? Néophyte  Initié  Confirmé **Si vous envisagez d'amener du matériel photo, précisez lequel (boitier, objectifs, trépied...) :** .....Je souhaite pratiquer les activités suivantes : Baignade dans une source d'eau chaude  Visite à l'intérieur d'un glacier Visite dans la chambre magmatique du volcan Thrihnúkkagigur  Nage entre 2 continents, avec combinaison néoprène, à la faille de Silfra 

Remarques – Demandes particulières :

## CAP ASTRO

Siret : 43783455900019

APE : 9609Z

3 allée des coquelicots, 33600 Pessac

## SEJOUR TOURISME & ASTRONOMIE EN ISLANDE DU 21 AU 29 OCTOBRE 2025

### PAGE 2 – CONDITIONS GENERALES DE VENTE

#### Dénominations :

- Le « client », également dénommé « Participant », est la personne qui est inscrite à un séjour organisé par Cap Astro, qu'il ait réglé lui-même ou non les frais de participation.
- Cap Astro, également dénommé « organisateur », est une micro-entreprise basée à Campan 65710 (adresse postale au 3 allée des coquelicots, 33600 Pessac) représentée par Laurent Courier. Les animateurs = Véronique et Laurent Courier.

#### Nature des activités et conditions particulières

Cap Astro propose à ses clients de rejoindre les animateurs en Islande le 21 octobre 2025, et d'y rester jusqu'au 29 octobre, pour découvrir la partie Ouest et sud de l'île, pratiquer des activités particulières (baignade dans des sources d'eau chaude, visite de sites volcaniques, observation du geyser de Geysir...), observer et photographier les aurores boréales avec les conseils des animateurs. Les participants se chargent de réserver et régler directement leurs billets d'avion, leur logement, et la location de véhicule pour les transports sur place ; ils prennent en charge les frais d'essence de leur véhicule, leurs repas, les activités payantes auxquelles ils souhaitent éventuellement participer, les dépenses d'ordre personnelles. Des déplacements sur une longue distance peuvent éventuellement être nécessaires afin de chercher les conditions météo les plus favorables pour voir des aurores, le soir.

#### 1 – Inscription / Mode de réservation

La réservation des prestations de Cap Astro se fait en réglant les frais d'inscription, dont le montant est indiqué sur la page suivante :

<https://www.stagesdecouverteastronomie.com/sejour-observation-des-aurores-volcans-en-islande>

Les frais d'inscription peuvent être réglés soit par la boutique en ligne sécurisée du site internet de Cap Astro, soit par virement bancaire. Ils correspondent à la mobilisation de 2 animateurs durant le séjour, à leurs frais de transports et de logement ainsi que d'acheminement de matériels, à leurs prestations en soirée pour l'observation des aurores (selon météo et activité solaire), les conseils et l'aide à l'organisation d'activités en journée. Ces frais d'inscription n'incluent pas les activités optionnelles gérées par d'autres prestataires (visite de grotte, accès à une source d'eau chaude, parkings payants, droits d'entrée sur des sites etc...).

#### 2 – Annulation / Modification de programme

##### A) Avant le séjour :

- **Par le présent document, le client accepte d'un commun accord de ne pas être remboursé des sommes versées (retenue de 100%) s'il annule sa participation au séjour, quelle(s) que soi(ent) la/les raison(s) et la date d'annulation.** Le client ayant annulé sa venue disposera d'un « Avoir » d'un montant équivalent à 50% de la somme déjà réglée pour les frais d'inscription, valable 12 mois pour réserver une des prestations de Cap Astro proposée sur son site internet.
- **Dans le cas où Cap Astro annulerait les activités prévues en raison d'une circonstance exceptionnelle imprévisible** (exemples : si les déplacements et/ou rassemblement de personnes sont interdits par décision gouvernementale, préfectorale - en cas de perte ou de problème d'acheminement de matériels essentiels - en cas d'annulation de vols en avion...), **le client accepte d'un commun accord de disposer d'un « Avoir » d'un montant équivalent à la somme déjà versée pour les frais d'inscription, valable 12 mois pour réserver une des prestations proposée sur le site Internet de Cap Astro.** Aucune forme d'indemnité ou de compensation financière ne pourra être exigée par le client (notamment en ce qui concerne la réservation du logement, des vols, de la location de voiture...) compte tenu du caractère involontaire de la situation.

##### B) À partir du premier jour, et sur toute la durée du séjour :

- Le programme de répartition des activités est déterminé exclusivement par l'organisateur, lequel peut décider seul d'apporter des modifications, à tout moment et sans préavis (pour des raisons météo, des problèmes techniques ou de disponibilité d'un animateur...)
- En cas de non-participation d'un client à une ou plusieurs activités, quelle(s) qu'en soi(ent) la/les raison(s) – soucis de santé, annulation ou retard d'un trajet en avion, panne de voiture etc... - aucun remboursement ne pourra être exigé par lui.
- **Si une raison indépendante de la volonté des animateurs empêche l'observation des aurores, la réalisation d'une activité prévue (par exemple en raison de mauvaises conditions météo, de la panne d'un véhicule, d'un problème de santé etc...), Cap Astro ne pourra pas être tenue pour responsable, mais proposera une activité de remplacement dans la mesure du possible : aucun remboursement ne pourra être exigé par les participants.**

#### 3 – Responsabilités

- **Cap Astro gère uniquement les activités d'astronomie** (observations et photographie des aurores, débats & formations en astronomie le soir), **et dégage toute responsabilité pour tout accident, problème de santé, perte ou détérioration d'affaires personnelles, occasionné(e) ou subi(e) par un participant durant le séjour.**
- Concernant les transports en avion, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :
  - o Tout trajet aérien d'un participant qui serait manqué ou retardé, quelle(s) qu'en soi(ent) la/les raison(s) ; dans ce cas, le client ne pourra pas exiger le remboursement, même partiel, des frais d'inscription versés à Cap Astro
  - o Tout retard, entraînant la perte de prestations (hébergement, location de voiture, animations de Cap Astro), et/ou des surcoûts, quelle(s) qu'en soi(ent) la/les raison(s) \*
  - o Les préjudices issus d'un accident durant le vol, ou au sol

(\*) = Les frais inhérents sont à la charge de la personne concernée
- Concernant le véhicule de location réservé / utilisé par le client en Finlande, Norvège et/ou Suède, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :
  - o Le vol, les pannes et dégâts éventuels occasionnés ou subis sur le véhicule, de tous types (carrosserie, pneus, vitres etc...), quelle(s) qu'en soi(ent) la/les raison(s) \*
  - o Les infractions éventuelles au code de la route, réprimées par une amende ou toute autre sanction \*
  - o Les préjudices au conducteur et/ou aux passagers, issus d'un accident de la route ou d'un phénomène naturel \*

(\*) = Les frais inhérents sont à la charge des usagers du véhicule concerné, éventuellement pris en compte par leur assurance
- Concernant la location du logement utilisé par le client, Cap Astro dégage toute responsabilité pour :
  - o Tout problème de conformité (conditions de vente, sécurité, nature ou/et positionnement du logement...)
  - o Tout dégât éventuellement occasionné ou subi par les usagers (fuite, incendie...) ; de manière générale tout litige avec le loueur \*
  - o L'état des locaux et des équipements (meubles, cuisine etc...) ; les nuisances sonores éventuelles, occasionnées ou subis par le client

(\*) = Les frais inhérents sont à la charge des usagers concernés, éventuellement pris en compte par leur assurance
- **Concernant les activités autres que d'astronomie (visites touristiques, randonnées, nage...), Cap Astro dégage toute responsabilité pour tout préjudice occasionné ou subi par un participant, de tous types et quelle(s) qu'en soi(ent) la/les raison(s) ; perte ou casse d'affaires personnelles, accident matériel, blessure ou autres soucis de santé...** Chaque client est informé, et conscient, que les animateurs de Cap Astro ne sont pas guides touristiques professionnels : chaque jour, les animateurs suggèrent une sortie, et apportent un soutien à l'organisation de la journée. Il n'y a aucune obligation à les suivre : si un participant les accompagne, c'est à « ses risques et périls », autrement dit en déchargeant les animateurs de toute responsabilité en cas de blessure, d'accident, de perte ou de détérioration d'affaires personnelles durant une sortie. **Chaque client doit vérifier avant le séjour qu'il est bien couvert par son assurance pour les risques cités.**

- Le partage d'un véhicule et/ou d'un logement par plusieurs participants ne sont pas du ressort de Cap Astro : les personnes concernées décident elles-mêmes des conditions de réservation, de partage du paiement et du mode d'utilisation des locations concernées.
- Un jeune de moins de 18 ans doit être accompagné d'au moins 1 adulte qui assume l'entière responsabilité de son encadrement et de ses actes durant le séjour.

4 – Images. Les photos présentées sur le site Internet de Cap Astro, et dans les documents transmis au client, sont illustratives et n'ont pas une valeur contractuelle.

Signature du stagiaire   
+ Nom et Prénom  
+ Mention manuscrite « Lu et approuvé »

La signature de cette fiche par le stagiaire signifie son acceptation sans réserve des conditions générales précédemment décrites, ainsi que des conditions de déroulement des activités présentées sur la page dédiée du site Internet de Cap Astro : <https://www.stagesdecouverteastronomie.com/sejour-observation-des-aurores-volcans-en-islande>